L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 DECEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
F. WESSE & Co.
EDITEURS PROPRIÉTAIRES;
F. WESSE. N. DUPOUM;
C. DUVERGER. S. MARRY.
Rue de Chartres, No 82, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 8 DECEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. Ils paieront aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par P. J. Spear, aux d'Orléans entre Marais et Levée — Groceries, meublements et bail.

Par K. Roger & Co, 28 Vieille Levée—Chapeaux pour hommes et enfants, chaussures, marchandises sèches, etc. — Soieries noires et couleur, velours — A la même heure et au même magasin—Bail.

Par A. Tirpis sur la Levée, en face de la rue Richelieu — Vins, huiles, fruits à l'eau de vie, whiskies, etc. Aussi, au magasin de M. V. A. E. Wagner, 30 rue St Louis—Bazar de vin français, vins, huile d'olive savon, sardines, etc.

Par Julien Neville & Co, à la Bourse St-Charles—Fonds de commerce et bail: Marquet et Canal, avec maison à Bayou, etc.

NOTRE FEUILLETON.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une charmante nouvelle intitulée: LES AMOURS DE QUATERQUEM. On trouvera le premier chapitre dans la seconde page.

Organisation de la Chambre.

Les Congrès se suivent et se ressemblent. La trente-sixième, qui siége depuis lundi, ne procède pas autrement que les trente-cinq qui l'ont précédé. C'est la même lenteur dans l'organisation des bureaux, et le même amour effréné du *speech* parmi les honorables représentans du peuple. Qui donc a dit que la loquacité des femmes dépasse celle du sexe barbu? C'est là une erreur profonde, si nous devons en juger par ce qui se passe et surtout ce qui s'entend dans nos assemblées délibérantes.

Nous ne savons si hors de ces assemblées les législateurs qui les composent se montrent plus taciturnes, mais à coup sûr, dans l'exercice de leurs solennelles fonctions, la parole ne tarit jamais sur leurs lèvres fécondes. C'est une source toujours ouverte et toujours jaillissante, sinon toujours pure. Mon Dieu! qu'ils parlent, ces gens qui devraient savoir se taire parfois, et que le silence et le recueillement, nécessaires aux bonnes lois, comme à tout ce qui exige un peu de méditation, leur sont antipathiques!

Voilà des représentans qui viennent de se réunir à Washington. La plupart contemplent le Capitole pour la première fois, et à peine y sont-ils entrés que le démon de la parole les saisit et en fait de vivantes trompettes. Eux si timides la veille et qui n'auraient eu le courage d'affronter un auditoire nombreux et vaillans. Ils pérorent, ils vociféraient; ils tiendraient tête à Clay, à Webster et à Calhoun, si ces illustrations oratoires, au lieu d'errer dans le monde des esprits, habitaient encore notre planète.

La Chambre, avons-nous dit, s'est réunie lundi. Son premier devoir était de se constituer en élisant un speaker, un greffier et des comités permanens, puisqu'elle ne peut pas procéder à ses travaux parlementaires avant de s'organiser. Nous savons bien que ce n'est pas là chose facile, quand aucun parti n'a la majorité, mais enfin la chambre doit persévérer dans ses efforts jusqu'à ce qu'elle aboutissent à un résultat. Est-ce là ce qui se produira qu'en ce moment? Non. Après un premier scrutin de ballottage pour l'élection du speaker, un représentant du Missouri présente inopinément une résolution, et voilà qu'un orageux débat engage sur toute la ligne.

Ce n'est pas une escarmouche, c'est une grande bataille—bataille qu'aucune victoire ne saurait couronner, puisque la chambre ne peut encore rien adopter ni rejeter. Elle aura, en effet, de caractère officiel et ne le rendra, par la constitution, pouvoir exécutif que lorsqu'elle aura élu son speaker. Pourquoi donc n'a-t-elle interrompu le scrutin? Parce qu'elle s'ennuyait déjà et qu'elle éprouvait un irrésistible besoin de parler. M. Clark, du Missouri, ne pouvant plus supporter plus longtemps l'horrible supplice du silence, a eu tout à coup une idée lumineuse: il a proposé de déclarer inhabile à remplir les fonctions de speaker tout représentant qui aurait approuvé nous ne savons quel livre écrit par un nommé Helper. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le feu aux poudres, et les honorables se sont lancés en plein dans un débat sur l'esclavage.

Combien de temps durera cette intempérance de discussion? Il serait difficile de le dire, car une fois à cheval sur cette éternelle et trop féconde question, nos parleurs du Congrès ne se laissent pas facilement désarçonner. Ils éreintent la bête et ne s'arrêtent quelquefois que le souffle leur manque. Nous serons trop heureux qu'ils fassent plus rarement de telles fois, bien que nous ne l'espérions guère. Le télégraphe nous dénifera sur ce point.

CAROLINE DU SUD—Le 30 novembre, la résolution suivante a été présentée à la Chambre des Représentans de la Caroline du Sud:

"Résolu que l'Etat de la Caroline du Sud peut, conjointement avec les autres Etats de l'union, ou seul d'entre eux qui désirent agir immédiatement, à former une Confédération du Sud."

Le gouverneur est invité, par une autre résolution, à transmettre celle qu'on vient de lire aux gouverneurs de tous les Etats du Sud. Il nous semble que les Caroliniens mettent une bien grande hâte à détruire l'œuvre glorieuse de nos ancêtres. Le moment n'est pas venu de scinder la république, et nous espérons que cette heure fatale ne sonnera jamais.

EXÉCUTION DE BROWN—Nous n'avons encore que de très maigres détails sur l'exécution de John Brown, à Charlestown. Il y avait sur tous les points un grand déploiement de forces militaires; on dit qu'on a vu la ville était en état de siége. Les troupes étaient non seulement massées à toutes les issues qui conduisent à la ville, mais il y en avait même dans les campagnes environnantes. Ces formidables préparatifs ne devaient laisser aucune chance de succès aux abolitionistes, si, par extraordinaire, ils avaient voulu mettre à exécution le projet qu'on leur attribuait, tort probablement, de délivrer Brown. Celui-ci a été conduit à l'échafaud dans une charrette où se trouvait son cercueil. Sa fermeté ne s'est pas démentie un seul instant. Il avait refusé de se laisser accompagner par un ministre, disant qu'il considérait comme inutiles les dernières cérémonies de la religion à l'endroit des condamnés. Après avoir dit adieu au geôlier, il a attendu la mort avec le calme qu'il avait montré dès le principe. On ne saurait trop regretter qu'un homme doué d'une pareille énergie se soit laissé égarer par son fanatisme au point d'attenter aux droits et à la vie de son concitoyens. Aujourd'hui que son crime est expié, il ne doit plus y avoir place dans les cœurs que pour la pitié.

TEXAS—Nous avons des journaux de Texas jusqu'au 3 courant. Rien, la fièvre jaune a complétement disparu de Galveston et de Houston. Il était temps que l'épidémie cessât ses ravages dans ces deux villes. N'est-il pas étonnant qu'elle ait sévi au Texas, à la fin de août et pendant tout l'automne, et qu'à la Nouvelle Orléans il n'y en ait eu que quelques cas isolés?

LES COMPAGNONS DE SAVON.—Un correspondant de l'esprit of the Times" de New-York, qui a visité les compagnons de John Brown dans leur prison de Charlestown, les décrit en ces termes:

"Shepherd ne se remont plus de ses blessures. Il a une mine à pendre et, sous ce rapport, est inférieur à ses compagnons. Mais c'est un homme d'intelligence et d'un courage à toute épreuve. Ses principes religieux sont tout-à-fait particuliers; il ne croit ni au ciel ni à l'enfer.

"Cook a beaucoup d'air civilisé. C'est élégant de la tenue, mais il n'en est pas moins dangereux. Il a fait bonne à aller aussi loin que tout autre dans ce qu'ils pouvaient entreprendre. Il ne croit ni à la Bible et s'amuse à lire lord Byron, Tom Moore et Mme Hemans. Parfois il fait des lectures à haute voix et applique des passages d'Hypide, son compagnon de chambre, qui est le moins intelligent et a l'air d'un cétéré.

"Hazlitt ou Harrison, comme il préfère à le nommer, n'a guère meilleure mine que Shepherd, sans avoir les mêmes qualités d'action ou d'esprit.

"Le nègre Copeland est le seul qui ait perdu tout espoir; il est terriblement effrayé. Mitchell Green, l'autre nègre, né, dit-il, dans la Caroline du Sud, de parents libres, n'est autre inférieur à Frédérick Douglass, pour le rapport de l'intelligence et de l'éducation, et son courage payenne égale celui de Shepherd. Tout considéré, c'est la collection d'hommes la plus extraordinaire que j'aie jamais vue. On doit regretter que de pareils éléments dient été perverts."

MACHINES A COUDRE DE WHEELER & WILSON—Nous appelons l'attention sur l'annonce de MM. Pearson & Williams au sujet du premier prix accordé par la commission de la grande Exposition des produits de l'industrie, tenue à Jackson, Etat du Mississipi, aux machines à coudre de Wheeler & Wilson.

NOUVELLES D'EUROPE

DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée de l'Edimburgh

Le Marché au coton en dépression.

MORT DE MENA SAHIB.

AVIS COMMERCIAUX.

New-York, 7 décembre.— Le steamship *Edimburgh*, capitaine Leffries, ci-devant de la ligne de Glascow, actuellement de la ligne de Liverpool, New-York et Philadelphie, est arrivé en ce port, ce soir.

Il a quitté Liverpool, le mercredi 23 et a touché à Queenstown, le jeudi 24 du mois dernier, apportant des nouvelles de quatre jours plus récentes que celles reçues par l'Europa à Boston.

Marché aux cotons de Liverpool, 23 novembre—Le montant du coton vendu pendant les trois jours d'affaires terminant le mercredi soir, s'est élevé à 15,000 balles, dont 2000 aux spéculateurs et à l'exportation. Le marché a fermé un peu en demande à de faibles prix. Une baisse de 1|8 s'est déclarée depuis le départ de l'Europa.

Le marché en général a clos languissant.

Liverpool, 24 novembre, via Queenstown—L'estimation des cotons vendus aujourd'hui est portée à 5000 balles. Il y a en tendance à la baisse à la clôture.

CONSOLIDÉS.

Londres, 23 novembre—Les fonds sont fermes, et ont subi une hausse de 1|8 depuis le départ de l'*Europa*.

Consolidés comptre argent à 96 1|8 et 96 1|4 à la clôture.

Samedi soir, 24, consolidés fermes, sans variation dans les taux.

COMMERCE DE MANCHESTER.

Liverpool, 24 novembre—Les avis de Manchester continuent à être très favorables. Il y a eu de bonnes transactions sur les marchandises brutes et autres, avec augmentation dans les prix, quoique le marché ait généralement fermé calme.

Céréales et provisions—La marché aux céréales de Liverpool a fermé languissant à la clôture; les prix ne peu en baisse sur toutes les descriptions.

Il y a eu peu de variations dans les prix sur les provisions.

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles politiques apportées par l'*Edimburgh* sont peu importantes. L'échange de la ratification du traité de paix a eu lieu à Zurich, le 21 novembre. On annonce que la réunion du Congrès européen devra avoir lieu le 15 décembre, sans qu'il soit toutefois officiellement annoncé.

Le gouvernement espagnol est en voie de négociation pour l'engagement de steamers anglais pendant leur guerre contre le Maroc.

Les préparatifs de guerre se font avec rapidité.

Une dépêche de Paris annonce la mort de Monseigneur l'Evêque Barry, de Savannah. Il est mort le 22 novembre.

Des nouvelles reçues de Turin, confirment la résignation de Garibaldi et sa retraite de l'armée de l'Italie centrale. Cet illustre capitaine, dit cependant qu'il sera toujours prêt à mettre ses services à la disposition du roi Victor-Emmanuel, dès que l'urgence s'en présentera.

TRAVAUX DU CONGRES.

Washington, 7 décembre.—Les deux chambres se sont spécialement occupées de la discussion sur l'esclavage et d'explications personnelles.

Rien n'a été tenté en faveur de la nomination d'un speaker.

Election de Fernando Wood.

New York, 27 décembre—Fernando Wood a été élu maire à une majorité de 3273 voix.

ELECTIOES A NEW-YORK.

New-York, 7 décembre—A l'élection pour les fonctions municipales, qui a eu lieu hier à New-York, Fernando Wood, le candidat de Mozart Hall pour la place de maire, a reçu 25,998 voix; Hibermagg, 22,725 voix; de Tammany Hall, 24,073; et Opdyke, le candidat républicain, 18,927.

Les bulletins ne sont pas encore complets, mais on ne pense pas que le dépouillement officiel modifie essentiellement le résultat ci-dessus.

La majorité relative de Wood sera probablement d'environ 2,000 voix.

CONGRES.

Washington, 7 décembre.—Dans le débat qui s'est élevé hier au Sénat, sur la résolution de M. Mason, M. Trumbull a insisté sur l'adoption de son amendement portant qu'une enquête soit faite au sujet de la saisie de l'Arsenal des Etats-Unis à Liberty, Missouri.

M. Mason s'est opposé à l'amendement qui, selon lui, n'a d'autre but que d'entraver l'enquête au sujet de l'affaire de Harper's Ferry, et que tout commentaire sur la spoliation de la Virginie serait accueilli avec ironie.

M. Trumbull a répondu qu'il n'entendait point manquer de respect envers les Virginiens.

M. Hale, du New-Hampshire, a dénoncé la conduite de la Cour Suprême des Etats-Unis, et a profité de l'occasion pour exprimer ses vues sur l'esclavage.

M. Hunter, de la Virginie, s'est élevé contre l'esprit de parti qui envenime de pareilles discussions et a dit que la légèreté avec laquelle M. Hale traitait un pareil sujet ressemblait au rire que ferait entendre un ivrogne au chevet d'un mourant. Le Sud voulait savoir si le gouvernement général peut le protéger contre l'invasion des Etats-Unis. Le gouvernement ne le peut pas, les Etats à esclaves prendront les mesures nécessaires pour se défendre eux-mêmes.

M. Davis, du Mississipi, a félicité les sénateurs de l'unanimité avec laquelle ils ont désavoué l'acte de John Brown.

M. Green, du Missouri, a dit que les armes enlevées de l'arsenal des Etats-Unis de Liberty, au Missouri, ne l'avaient été que pour permettre à la population de se défendre contre les agressions de la Société d'émigration.

M. Crittenden, du Kentucky, a dit qu'il croyait que l'amendement de M. Trumbull ne pouvait faire d'autre mal que de prolonger le débat pendant quelques jours de plus.

M. Wilson, de Massachussetts, a attribué les sympathies qui se sont déclarées en faveur de Brown uniquement à l'attitude prise par le gouverneur Wise envers le Nord, dont il a voulu faire le complice des séditieux, qu'à toute autre cause.

ARRIVÉE DE LA MALLE TRANSCONTINENTALE.

St Louis, 7 décembre—La malle transcontinentale de la Californie est arrivée ici hier, avec des avis de San Francisco jusqu'au 14 novembre.

LIBRAIRIE ET PAPIERS PEINTS.—La maison Cuoz, 130, rue Royale, encoignure Toulouse, acquiert chaque jour une importance nouvelle. Elle s'est fait promptement une très bonne et très belle clientèle. Sa vogue s'explique d'ailleurs par le soin qu'elle met à accroître et à compléter son assortiment de librairie et de papiers peints. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce insérée aujourd'hui dans nos colonnes.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERS COURS.—John Wheeler, accusé de tentative de mettre sur la personne de Wm T. Wybb, s'est reconnu coupable d'assaut à main armée.

Charles Myers, alias Jos. Myers, qui a volé une montre à Léopold Nagle, s'est reconnu coupable de larcin.

L'avocat de District a enregistré, avec le consentement de la Cour, un nolle prosequi dans l'affaire de l'assassinat de Mme Robert Bledsoe, accusé d'avoir commis un vol avec effraction à Shreveport. Strong fut arrêté en juin dernier. Les autorités de Caddo ont négligé de le faire extrader.

John German, accusé d'avoir assommé sa femme, s'est reconnu coupable, l'avocat de District l'ayant prévenu qu'il serait poursuivi et obligé à la plaignante ne se présentait pas au Cour.

DÉCISIONS DE LA COUR SUPRÊME.— J. H. Hanna demandant un writ de mandamus vs la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent. L'intimé déclarait parcourir à des heures convenables, le livre dans lequel se trouve la liste des porteurs de scrip. Le décret du tribunal inférieur a été renversé et des nouvelles procédures ont été ordonnées.

Ann Joyce, femme d'Alexandre Rogerson, vs James W. Duplessis, constable, et James W. Zacharie.—M. Zacharie a été condamné à payer 2604 à la demanderesse et les frais de Cour.

Harriet Phelps vs Elizabeth Ann Bagster et son mari. Décret renversé.

Charles E. Lanier et als. vs J. R. Ternot et als. Le tribunal a renversé et ordonné de nouvelles procédures.

R. Murphy & Co. vs le bateau à vapeur Belle Sulphide.—Décret renversé.

F. Faul P. E. Church, vs. Girard & Lewis. —Décret maintenu.

Ind. H. Hanna, vs. Wm B. Harmon.—Décret maintenu.

John Arrow Smith, vs. E. H. Durelle et la Compagnie de Navigation de la Nouvelle-Orléans.—Décret maintenu.

William Fish, vs. Johnson, Levine et autres.—Il est ordonné que Fishtad ne prenne rien par son rule.

Victor Barthe, vs. Polycarpe Fortier. Deux procès consolidés. Dans le procès No 12176 du dernier de la Cinquième Cour de District, le décret est maintenu. Les frais seront partagés.

E. W. Cochran, vs. P. Coffey.—Décret maintenu.

A. L. Gaines, vs. Page, Bacon & Co. et als. —De nouvelles procédures ont été ordonnées.

Charles H. Davis, vs. Henry C. Hildreth. —Le tribunal a renversé le décret et ordonné une nouvelle audition de cause.

Maria Lake, vs. Edward Armorne.— Décret maintenu, mais les honoraires d'avocat ont été supprimés.

L'Etat, vs. Delia Swift als. Bridget Fury. —Décret maintenu.

Prellesz, Stevenson & Co, vs. Tufts & Hobart.—Décret renversé.

James S. Carter, vs Tufts & Hobart.—Décret maintenu.

Wm P. Baker, vs, McAllister & Co.—Décret modifié.

LES RECOLTES.—Henry Woolfield, propriétaire du Felton Exchange, et Joe Cotter sont fournis un cautionnement de mille piastres, par ordre du recorder assistant Bancroz, en attendant qu'ils répondent à l'accusation d'avoir pris à James Gibson tout l'argent qu'il avait dans ses poches, après lui avoir fait les bras derrière le dos. L'instruction est fixée au 14 du courant.

John Holleray a été devoué sous prévention d'avoir donné en paiement à Joe Tanner un faux billet de dix piastres de la banque du Canal.

Napoléon Underwood et George Griffen qu'issue T. Horton accuse de tentative de vol de grand chemin, ont été envoyés en prison.

Geo. W. Hart, accusé d'avoir battu Charles Fairborne sur la Levée, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution le 9 du courant.

Mlle Barry déclarant que Charles Lorck accusait, devant le recorder Wills, d'avoir troublé la paix de son voisinage, a été condamné à cinq piastres d'amende.

Jos. Bagley a été condamné à la même amende pour avoir insulté et menacé Mary Baker dans la rue Bienville.

Madelina Showell, Catharine Yager, Sophie Hayden et Augustine Lambert que l'officier Sary accusait d'être des femmes pour de mauvaises mœurs et et d'avoir fait du scandale, ont comparu devant le recorder. Madelina a été condamnée à quinze piastres d'amende et les autres envoyées pour trois mois au workhouse.

COURS DU POLICMAN—Eliza McNabe, accusée d'avoir poignardé Mme Jane Sullivan; Wm Walker, John Miller et cinq femmes détenus comme témoins depuis le 28 du mois dernier, ont été conduits hier devant le recorder Wills.

Mme Sullivan a déclaré qu'Ellen entra dans sa cuisine et y brisa de la faïence; elle lui ordonna de se retirer, mais Ellen n'en fit rien et la défia de se rendre à Alger, le dimanche suivant, pour vider la querelle. Après l'échange de quelques paroles, Mme Sullivan et Ellen entrèrent au Stockholm House. Tandis qu'elles buvaient, avec cinq autres femmes, on parla encore de la valeur de la vaisselle et les conditions de combat furent arrêtées. Au moment où Mme Sullivan se retirait, Ellen se précipita sur elle et lui porta trois coups de poignard à la tête. Mme Sullivan a perdu l'usage de l'œil gauche.

Wm Sullivan a déclaré que Mme Sullivan, Ellen McNabe et cinq autres femmes vinrent boire au Stockholm House. Les deux premières parlaient de la faïence brisée et du combat qui devait avoir lieu. Ellen tira un couteau et en frappa Mme Sullivan trois fois. Le témoin arracha l'arme des mains d'Ellen et le remit à un officier.

Le recorder a envoyé Ellen devant la Première Cour pour tentative de meurtre. Walker a fourni un cautionnement de $500 et les autres prisonniers ont été mis en liberté.

FACHEUX ACCIDENT.—Nous n'avons pas, dit la *Jeune Amérique*, les détails exacts sur l'accident arrivé au fils de notre estimable assesseur, M. Lézin Ory. Il paraît cependant que, dans une partie de chasse, au moment où il retirait à lui l'arme chargée, le chien aurait été soulevé et retombant sur la capsule, aurait fait partir le coup. La charge lui aurait enlevé le pouce de la main gauche; son chapeau aurait été criblé de plomb dont quelques grains auraient atteint son joue gauche.

LA PAIX DE ZURICH.

CIRCULAIRE DU COMTE WALEWSKI.

Voici, tel que nous le trouvons dans le *Moniteur*, le texte officiel de la circulaire que M. le comte Walewski a adressée aux agents diplomatiques français au sujet des négotiations qui ont précédé la signature de la paix de Zurich.

"Paris, 5 novembre 1859.

"Monsieur, les négociations de Zurich avaient un point de départ et un objet parfaitement défini. A l'avance, les préliminaires de Villafranca indiquaient aux plénipotentiaires l'esprit dont ils devaient s'inspirer et le but qu'ils avaient à atteindre. Œuvre des deux souverains coégaux et accomplie dans des circonstances solennelles, les préliminaires devaient être loyalement compris, loyalement interprétés. Telle est la pensée qui, jointe à une sollicitude persévérante pour la prospérité de l'Italie, n'a cessé de diriger la conduite du gouvernement de l'empereur: les actes de Zurich en fourniront le témoignage.

"Ces actes commencent, en premier lieu, la cession de la Lombardie par l'Autriche à la France et par la France à la Sardaigne. C'est-à-dire le désintéressement total. Il a été révélé du gouvernement de Sa Majesté qu'en prenant les armes, n'a cherché cette fois encore son avantage que dans celui de son allié.

"Cette cession, dont les conditions générales avaient été indiquées à Villafranca, soulevait dans l'application plusieurs questions importantes. Il s'agissait d'abord de déterminer les nouvelles frontières entre l'Autriche et le Piémont accru de la Lombardie. Le traité devait-il entre la rive droite ou gauche du Mincio, et quel pouvait être le rayon de la forteresse de Peschiera? Pour le tracé, le gouvernement de l'empereur a pensé qu'il était conforme à l'équité comme aux intérêts du nouveau possesseur de la Lombardie d'adopter le système qui, en attribuant à cette province la moitié du lit de la rivière, place les deux Etats limitrophes sur le pied d'une égalité parfaite et leur donne tous les moyens de tirer de ce cours d'eau les mêmes avantages pour la sécurité de leurs fonitères. Le gouvernement de Sa Majesté a jugé également équitable de laisser, moyennant une indemnité, à la place de Peschiera le rayon nécessaire, et il a consenti à ce que l'on prît comme mesure la moyenne entre les chiffres extrêmes adoptés pour les places qui ont trouvé place dans des conditions analogues. Ainsi le tracé, en quittant la frontière du Tyrol au nord, suit le milieu du lac de Garda, et, après avoir décrit autour de Peschiera un demi-cercle d'un rayon de 3,600 mètres, il rejoint sur sud le thalweg du Mincio, qu'il quitte seulement à son entrée dans le lac supérieur de Mantoue, et repart de *La Giezza* pour se diriger en ligne droite vers *Scorzarolo* et *Lazzaro* sur le Po. Le petite et spacieux territoire qui s'étend entre cette limite et le Tessin renferme une population qui forme environ les trois cinquièmes des anciennes possessions de l'Autriche au delà des Alpes, et qui, en augmentant de plus d'un tiers celle du Piémont, la porte à près de 5 millions d'âmes.

"L'Autriche, qui perd ce territoire, base principale de son influence en Italie, renonce en même temps, par un protocole, au droit de garnison dans les trois grandes places de Ferrare, Comacchie et Plaisance, qu'elle occupait en vertu des traités, et aucun ne trouve écartée une des causes dominantes de l'état de dépendance dans lequel la Péninsule se trouvait à l'égard de cette puissance. Sa position cesse entièrement d'être agressive et prépondérante, et ne présente plus aucun caractère qui ne puisse se concilier parfaitement avec le libre développement des intérêts politiques de l'Italie.

"Il était justo que l'Autriche, en cédant la Lombardie, n'eût point à rendre à un ancien prêteur hypothéqué par cette province, et que le Piémont accepté le territoire cédé avec ses obligations comme avec ses ressources. Ce principe est si conforme à la raison et aux précédents, que le gouvernement de l'empereur et le gouvernement sardes ne se sont point adressés à la France, dans la défaite des négotiations; mais on ne pouvait admettre que le Piémont eût à supporter en outre une portion de la dette générale de l'Autriche. La dette de Milan fut liquidée précédemment, sommant à la Lombardie et à la Vénétie, s'élève à un peu plus de 360 millions de francs, et la Lombardie formant, comme je viens de le dire, environ les trois cinquièmes de l'ancien royaume lombard-vénitien, la part revenant à la province était de 180 millions. Il n'était juste que la Lombardie ne chargeât d'une part proportionnelle dans la dette générale de l'empire, quelque combinaison que l'on eût précédemment pu adopter. Il était de plus considérable et le total est atteint, sans compte que l'Autriche avait d'abord perdu à prix de 600 millions, et qui, après cela formait, peu consommé, d'hervé encore à 576 millions.

"Cette difficulté a été la cause principale et presque unique des retards qui depuis un mois ont ajourné la négociation. Toutefois, à ce seul point qui, suivant la manière de voir du gouvernement de l'empereur, pût faire question, d'était celui de savoir si la partie de la dette contractée en 1854 et 1855 pour la Lombardie pouvait, quoique levée directement pour le compte du trésor impérial, être ajoutée au passif du Mont Milanais dans l'intérêt de l'Autriche. Les plénipotentiaires sardes n'étant prononcés pour l'affirmative, cette question n'est trouvée immédiatement résolue.

"Le Piémont s'obligeait à prendre à sa charge, en sus de 150 millions constituant sa part dans le passif du Mont, une somme approximative de 100 millions résultant de l'emprunt autrichien de 1854 et 1855. Ces 100 millions, en sus, restaient en effet dans la catégorie des dettes spéciales dont hypothéquées par la Lombardie. Mais le gouvernement de Sardaigne n'estimait point que le Piémont dût faire davantage, et c'est dans ces termes qu'après l'échange de nombreuses communications entre les plénipotentiaires, l'accord s'est établi.

"Comme, d'autre part, l'article du Mont de Milan avait prévoyait ainsi que son passif dans la proportion de trois cinquièmes, les voies et moyens restent dans les obligations qui continuent de peser de ce chef sur la Lombardie, et, en fait, les 180 millions de l'emprunt de 1854 continuent à seule charge qui lui incombe définitivement sur l'Autriche.

"Dans ces sentiments de bienveillance pour ce pays, le gouvernement de l'empereur pensait, non point, comme on l'a dit, à ne faire pas d'avances, mais à ne point demandé ni de trouver débiteur envers l'Autriche, mais à agirer directement entre les mains de cette puissance les versements stipulés, en faisant un nouvel emprunt, en outre, à la faveur d'une combinaison adoptée de concert, les moyens de remboursement.

"Pour prix de ces sacrifices de toute nature, la France ne pouvait en faire moins que qu'une indemnité de quinzaine millions, qui représente seulement la dépense réelle des frais de la guerre.

"Cet traités de Zurich renfermant un simplex, dans toutes celles de leurs clauses qui sont la conséquence soit de la cession territoriale, soit de rétablissement de la paix, les dispositions qui ne prêtent point à des dispositions, celle qui concerne la restitution des prisonniers, dont même entièrement consommée, bien avant que les négotiations fussent arrivées à leur terme. En ce moment temps que le petit nombre de nos prisonniers rentrait en France, le gouvernement de l'empereur rapatriait les Autrichiens, sans distinguer parmi ceux-ci les Italiens, dont les Autrichiens avaient fait leur prisonniers.

"Tel est, Monsieur, le résumé de ces négotiations qui ont abouti à la paix de Zurich.

"Vous en ferez, Monsieur, l'usage que vous jugerez convenable, et vous ne vous bornerez point à en faire connaître les dispositions à ceux de vos collègues qui ne sont point encore informés de la conclusion de la paix.

"Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

"Signé: WALEWSKI."

VIEUX HABITS VIEUX SALONS.— Nous trouvons dans un livre qui vient de paraître à Londres quelques détails curieux sur ce que deviennent les vieux habits, les vêtemens usés, la dépouille de la beauté, la parure de la science. Rien ne se perd, et la toilette d'un dandy, les atours d'une femme, après avoir brillé au bois de Boulogne ou aux Italiens, peuvent encore servir, dans l'un nouvel éclat et produire de nouveaux effets.

Les vêtemens simples, ceux de la bonne bourgeoisie, sont expédiés aux Etats Unis, où les émigrantes les achètent, et les revendent, ils achètent avec empressement, comme leur offrant un souvenir de l'Europe qu'ils ont quittée pour toujours. Les uniformes, les habits de cérémonie, ceux d'un certain dans l'Amérique du Sud et le long des côtes du Mexique. Ces populations belliqueuses, qui font et défont sans cesse des gouvernemens éphémères, ne trouvent point d'uniformes pour le chiquant, pour les galons et pour les broderies qui les rendent, ceux-ci sont plus abondants que les tailleurs dans ces régions tropicales, les artistes ne trouvent point d'ouvriers que de soldats, les généraux étant tellement nombreux qu'il faut renoncer à les compter, on comprend avec quel empressement les vieilles dépouilles militaires y sont recherchées.

Les vieux chapeaux sont d'un très grand débit à Haïti. Les noirs mettent une vanité particulière à placer sur leur tête laissée un chapeau de fabrique européenne, surtout si ce chapeau est blanc. Quelque délabré qu'il soit, il sera toujours plein de charmes pour un gen et-dormant sujet de l'empereur Soulouque. Les gants usés qui ont déjà servi sont nettoyés, parfumés et surdéjà à Paris, et vendus à Haïti et au Chili, où les ecclésiastiques sont nombreux.

C'est de cette façon qu'un commerce actif, qui ne peut pas exister en Angleterre, se trouve alimenté par les vieilles dépouilles, et les populations de l'autre mer, qui ne peuvent pas se passer de vêtemens, sont satisfaites.

Tel n'est pas le sort du bonnet de laine, dit un vieux proverbe, qui, après avoir été jeté au rebut par une vieille femme, va se vendre à un jeune homme, et, de main en main, finit par tomber dans les mains d'un vieillard, qui le jette au feu, et, en fumant, se dit: Il est bon à quelque chose.

Mais tout n'est point perdu dans le monde, et, en Angleterre, les vieilles dépouilles, après avoir été jetées au rebut par une vieille femme, vont servir à couvrir les corps de nos pauvres.

Pour une autre classe, ceux de nos lecteurs qui ne sont point encore initiés à ces mystères, ceux qui ne connaissent point les ventes à l'encan, ceux qui ne connaissent point les ventes à l'encan, ceux qui ne connaissent point les ventes à l'encan